

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etat de Vaud

Coronavirus : point de situation du 11 mai dans le canton de Vaud

Lundi 11 mai 2020, suite à la deuxième étape des mesures d'assouplissement prises par le Conseil fédéral, la population vaudoise s'est adaptée et a repris ses activités en respectant les consignes de l'OFSP et les directives des autorités. La reprise des cours pour les élèves de l'école obligatoire s'est déroulée dans une ambiance rassurante et sans problème majeur.

Lundi 11 mai 2020, la deuxième étape de l'assouplissement des mesures prise par le Conseil fédéral a démarré, avec la reprise des cours pour les élèves de l'école obligatoire, l'ouverture des magasins, agences de voyage, musées et bibliothèques. La population vaudoise a repris ses activités tout en respectant les consignes de l'OFSP et les directives des autorités du canton.

Aux frontières, la direction des douanes a constaté une légère augmentation du trafic, en particulier au passage frontière de Vallorbe, mais avec une attente de maximum 15 minutes soit moins qu'en période ordinaire. Sur les autoroutes et les routes cantonales, le flux des véhicules était important sans pourtant créer de bouchons autour des agglomérations. En ville de Lausanne, le rétablissement de la signalisation lumineuse a donné le sentiment d'une augmentation du trafic, ce qui n'est pas confirmé par le système de comptage des véhicules.

Lundi matin, les différentes compagnies de transports publics ont distribué 10'000 masques de protection mis à disposition des usagers par l'EMCC. Selon les premières constatations, 20% des passagers des TL portaient un masque de protection. Les autorités rappellent que le port du masque dans les transports publics pour les adultes durant les heures de forte affluence est vivement recommandé, la distance sociale de 2 mètres n'étant pas possible.

Les écoles vaudoises ont accueilli à nouveau leurs élèves, par demi-classe dans une ambiance rassurante et sans problèmes majeurs à signaler en ce lundi de rentrée. Le matériel nécessaire était disponible partout, solutions hydro-alcooliques, stations d'hygiène, etc. Dans certains établissements toutefois, le matériel de désinfection pour les surfaces ou pour les claviers d'ordinateur n'était pas disponible en quantité suffisante.

Les fournisseurs de ces produits ont assuré que la situation serait vite rétablie. Il faut souligner aussi la bonne collaboration entre les communes et les établissements même si des questions restent encore en suspens comme l'utilisation des salles de gymnastique dont le nettoyage fréquent nécessite des ressources humaines supplémentaires. La hotline n'a reçu que très peu d'appel.

Dans l'hôtellerie, la restauration et la majorité des commerces, les mesures prises et les plan de protection ont permis d'assurer la sécurité de la clientèle et de garantir les distances sociales et les mesures de prévention préconisées par l'OFSP.

Afin de participer à la bonne gestion de la crise, les citoyennes et citoyens sont invités à continuer à adopter les mesures de précaution suivantes:

- bonne hygiène personnelle, se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon (pendant 20'' au moins) ou avec un désinfectant pour les mains, tousser ou éternuer dans le pli du bras, jeter les mouchoirs usagés dans une poubelle fermée et éviter les poignées de main
- pour leur propre sécurité, les personnes à risque devraient éviter les lieux publics et les grands rassemblements
- dans un esprit de responsabilité sociale, les personnes malades doivent rester à domicile pour éviter de contaminer autrui
- le reste de la population peut vivre normalement en respectant les précautions de base.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 mai 2020

RENSEIGNEMENTS

DES, Denis Froidevaux, chef de l'Etat-major cantonal de conduite,

[079 214 14 22](tel:0792141422)

Jean-Christophe Sauterel, chef communication EMCC,

[079 705 29 91](tel:0797052991)